



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre les féminicides

Question au Gouvernement n° 4642

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES FÉMINICIDES

M. le président. La parole est à M. André Chassaigne.

M. André Chassaigne. Monsieur le Premier ministre, depuis le début de l'année, trois féminicides ont eu lieu dans notre pays : trois femmes ont été tuées par leur compagnon ou ex-compagnon, trois femmes que la société n'a pas pu ou n'a pas su protéger. L'année dernière, 113 femmes ont été tuées. Les chiffres sont terribles et se répètent année après année, sans compter les victimes collatérales de ces violences que sont les enfants.

Si des avancées législatives ont bien eu lieu, les moyens dégagés pour l'application de ces lois sont nettement insuffisants par rapport à l'ampleur du phénomène qui traverse la société tout entière. C'est ce que nous disent les associations et les collectifs féministes. Les crédits sont sous-dimensionnés. Il faudrait consacrer 1 milliard d'euros spécifiquement à la lutte contre les violences faites aux femmes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe GDR.*) Il est impératif, en outre, de former tous les personnels susceptibles d'accueillir et d'accompagner les femmes victimes, d'appliquer des mesures d'éloignement et de les faire respecter.

Ces violences sont systémiques et appellent donc des réponses globales, à la hauteur des drames. Nous devons assurer un suivi complet – juridique, médical, social – des victimes, raccourcir au maximum les délais et déployer l'ensemble des dispositifs dont nous disposons, comme les bracelets antirapprochement, qui sont seulement quelques centaines pour plus de 200 000 victimes.

Monsieur le Premier ministre, il est temps d'en finir avec le saupoudrage de petites mesures à chaque drame. Quelle réponse globale, structurelle et massive allez-vous apporter aux femmes de notre pays pour qu'elles puissent enfin vivre dans une société libérée du patriarcat et qui les protège de la violence ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC et sur plusieurs bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Vous abordez dans votre question un sujet également très grave, sur lequel je veux vous assurer, par des données précises,...

M. Pierre Cordier. Ça nous changera !

M. Jean Castex, Premier ministre. ...de l'engagement total du Gouvernement et de la nation. Vous avez eu raison de le rappeler et je le répète à mon tour :...

M. Pierre Cordier. Marionnette !

M. Jean Castex, *Premier ministre*plus de 100 féminicides ont été dénombrés au cours de l'année 2021 et déjà, depuis le début de cette nouvelle année, nous déplorons trois nouveaux meurtres, perpétrés dans des conditions révoltantes – j'ai, avec vous, une pensée pour les victimes et pour leurs familles.

Le combat contre le fléau des violences faites aux femmes doit tous nous mobiliser.

Mme Frédérique Meunier. Il serait temps !

M. Jean Castex, *Premier ministre* . Avec Élisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, Éric Dupond-Moretti, garde des sceaux, et Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur, tout le Gouvernement est mobilisé. Rappelons que la majorité a organisé en 2019 un Grenelle des violences conjugales, qui a débouché sur 48 mesures, que j'ai complétées de manière significative après les drames de Mérignac et d'Hayange.

Je veux vous rappeler quelques faits précis et je commencerai par le budget consacré à la lutte contre les violences conjugales. Le milliard d'euros que vous appelez de vos vœux, monsieur Chassaigne, est d'ores et déjà atteint.

Mme Valérie Rabault. Non, nous ne sommes pas d'accord avec votre addition !

M. Jean Castex, *Premier ministre* . Le numéro national 3919, que vous avez souvent mentionné et qui permet aux femmes d'appeler au secours, est actif vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an, depuis quelques mois.

J'en viens aux places d'hébergement, destinées à sortir rapidement les femmes de la situation de détresse dans laquelle elles se trouvent. En 2020, 1 000 places supplémentaires ont été créées, de même qu'en 2021. En 2022, 1 000 autres places seront créées, ce qui portera à 9 000 le nombre total de places d'hébergement à la fin d'année. Nous avons également multiplié par trois l'accès des femmes en danger aux logements sociaux.

Vous avez également évoqué la formation : 90 000 policiers et gendarmes sont désormais formés, notamment pour recevoir des plaintes, qui peuvent aujourd'hui être enregistrées dans 215 établissements de santé. Dans plusieurs départements, nous expérimentons les plaintes hors les murs.

S'agissant des téléphones grave danger, il en existe 3 000 aujourd'hui et notre objectif de porter leur nombre à 5 000 à la fin de l'année 2022 devrait être atteint. Vous avez également évoqué les bracelets antirapprochement : 1 000 sont actuellement disponibles, ce qui nous place quasiment au même niveau que l'Espagne, souvent citée en exemple dans cet hémicycle.

M. Stéphane Peu. Il faut un budget !

M. Jean Castex, *Premier ministre* . Enfin, en matière de prévention, je rappelle la décision prise par M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports à la demande des associations, que nous soutenons et que vous avez mentionnées : dès l'année prochaine, une semaine de l'égalité entre les filles et les garçons sera organisée tous les 8 mars dans les écoles afin d'expliquer aux enfants les questions relatives aux violences conjugales. Ce sujet est très important et nous le prenons au sérieux. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4642

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 janvier 2022](#)